

Mairie de SAINT MARTIN LE NŒUD

3 rue de la Mairie
60000 SAINT MARTIN LE NŒUD

☎ 03-44-02-18-52

mairie.st-martin-le-noeud@wanadoo.fr



République Française

le 1^{er} septembre 2020,

Mesdames Messieurs les Parents
des élèves scolarisés à l'école primaire

Objet : Formalités rentrée scolaire.

Madame, Monsieur, Chers Parents,

J'ai le plaisir de vous rappeler qu'en cette rentrée scolaire 2020, la Commune met à votre disposition un service périscolaire de garderie et de cantine auquel vous avez inscrit votre(vos) enfant(s). Je vous remercie de votre démarche et vous prie de trouver, ci-joint, le règlement intérieur dudit service.


Pour le bon déroulement de l'accueil de vos enfants, je vous invite à remettre à Madame Sandrine DUROYON, agent responsable, tous les feuillets joints dûment complétés et signés et ce, pour le **jeudi 3 septembre 2020** dernier délai.

Par ailleurs, si votre enfant est susceptible d'un régime spécial en restauration, en raison d'une allergie, un PAI (protocole d'accueil individualisé) devra alors être conclu avant sa fréquentation, un certificat médical du médecin traitant ou du spécialiste devra être fourni et préciser le protocole à adopter.

Vous retrouverez sur le site de la Mairie la composition des menus et toute information utile à la scolarisation de votre(vos) enfant(s). Une inscription au dispositif « Alerte Citoyen » est également une source d'information utile.

Souhaitant une belle rentrée malgré le contexte sanitaire actuel, je compte sur votre diligence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.




Pour Le Maire, Par délégation
Carole MORTELECQ
Adjoint en charge des Affaires
Scolaires et de la Restauration Périscolaire